

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 12017

18 juillet 1896, 11 b., p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Berne, Suisse).

Montre perfectionnée.

La montre qui fait l'objet du présent brevet est représentée à titre d'exemple dans le dessin ci-joint dans lequel,

La fig. I est une vue en plan du mouvement du côté opposé au cadran;

La fig. II est une coupe 1-1 du coq *F*;

La fig. III est une coupe 2-2 du pont *E* et du faux châton *C*;

La fig. IV est une coupe 4-4 du pont *D* et du ressort *r*;

La fig. V montre le ressort *r* sur deux côtés;

La fig. VI est une coupe 3-3 du pont de barillet *D* et du chapeau *h* de l'arbre de barillet.

Cette montre comporte les perfectionnements suivants:

1° Les ponts de barillet *D* et de grande moyenne *E* sont supportés chacun par deux piliers *m m'*, *n* et *n'*, dans le but d'éviter des tournages et pour faciliter le remontage.

2° Les ponts de roue d'échappement *H*, d'ancre *R* et du coq *F* sont munis de pieds d'une seule pièce avec le pont lui-même, fig. I et II et obtenus par exemple par estampage.

3° L'encliquetage du barillet est constitué par la roue *o*, fig. I et VI, logée ainsi que le cliquet *s* dans une creusure que recouvre le chapeau *h* de l'arbre de barillet, ce chapeau

étant, du reste, comme celui du pont de grande moyenne, simplement fixé par deux vis dont une partie de la tête seule appuie sur son rebord, les trous des vis étant uniquement dans le pont.

4° Un ressort d'encliquetage *r*, fig. I, IV et V, est fixé par la vis *d* sous le pont de barillet; son extrémité *t*, traversant le pont par le trou *b* vient agir sur le cliquet *s*.

5° Des faux châtons tels que *CC' C''*, consistant en une rondelle de cuivre ou d'alliage quelconque tournée et ajustée dans une creusure du pont, recouvrant les trous des pivots; la partie centrale *e* de leur creusure imite la pierre et peut au besoin être colorée; la rondelle *C*, fig. I et III, est fixée par les vis *v v* de la même manière que le chapeau *h* de l'arbre de barillet.

En outre, la platine peut être formée de deux plaques minces *A* et *B* réunies de n'importe quelle façon; ce système de platine a pour but d'éviter le tournage ou fraisage des creusures nécessaires à l'emplacement des mobiles, ces creusures étant découpées dans chacune des deux plaques, avant leur réunion.

Il est évident que ma montre peut aussi bien être à remontoir qu'à clef, et de n'importe quelles dimensions.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention :

1° Une montre caractérisée par :

- a) Les ponts de grande moyenne et de barillet montés sur piliers;
- b) Les autres ponts munis de pieds qui font corps avec eux;

c) Le ressort d'encliquetage r avec cliquet s , la roue o et chapeau h ;

d) Les faux châtons $C C'$ et C'' ;

2° Une montre comme décrite en regard des fig. I à V.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
à LA CHAUX-DE-FONDS.

Henri Sandoz.
18 juillet 1896.

Brevet N° 12017.
1 feuille.

FIG. I.

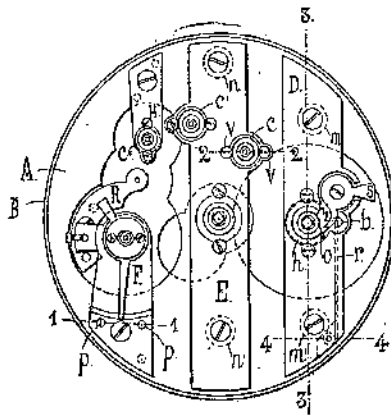


FIG. II.

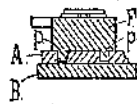


FIG. III.

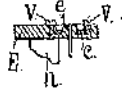


FIG. IV.



FIG. V.

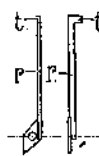


FIG. VI.

